

Nombre de conseillers  
En exercice : 08  
Présents : 08  
Votants : 07

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation légale sous la Présidence de Monsieur Serge LEMOINE, Président.

Date de la convocation  
06.04.2022

Etaient présents : M. Didier THESE – DELME ; M. Stéphane BOURGUIGNON – DELME ; M. Claude CORSAINT – DELME ; Mme Claire MATHE – DELME ; M. Laurent MATHIEU – PUZIEUX ; M. Eric FRAMBOURT – PUZIEUX ; M. Serge LEMOINE - DONJEUX ; M. Daniel LESEUR – DONJEUX

Etait excusé :

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Didier THESE a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **1. Compte Administratif 2021**

Monsieur Didier THESE - Vice-Président, donne lecture aux membres du Comité Syndical, du Compte Administratif 2021.

Le Compte Administratif 2021 peut se résumer ainsi :

Recettes de fonctionnement	+ 316 681.17 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 246 150.93 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+ 70 530.24 €
Recettes d'investissements	+ 138 308.00 €
(-) Dépenses d'investissements	- 99 157.50 €
Solde d'exécution d'investissements 2021	+ 39 150.50 €

Monsieur le Président se retire de la séance lors du vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2021 présenté.

### **2. Compte de Gestion 2021**

Monsieur le Président donne lecture aux membres du Comité Syndical, du Compte de Gestion 2021, établi par Madame le Receveur Syndical :

Recettes de fonctionnement	+ 316 681.17 €
(-) Dépenses de fonctionnement	- 246 150.93 €
Solde d'exécution de fonctionnement 2021	+ 70 530.24 €
Recettes d'investissements	+ 138 308.00 €
(-) Dépenses d'investissements	- 99 157.50 €
Solde d'exécution d'investissements 2021	+ 39 150.50 €

Les chiffres du Compte de Gestion 2021 étant identiques à ceux présentés au Compte Administratif 2021, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion présenté.

### **3. Affectation du résultat 2021**

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical, suite aux votes des Comptes Administratif et de Gestion 2021, la nécessité de statuer sur l'affectation du résultat 2021, constatant que le Compte de Gestion laisse apparaître :

Un déficit de fonctionnement antérieur	- 61 341.26 €
Un excédent de fonctionnement 2021 de	+ 70 530.24 €
	-----
Soit un excédent de fonctionnement au 31.12.2021	+ 9 188.98 €
Un excédent d'investissement reporté de	+ 537 090.90 €
Un excédent d'investissement 2021 de	+ 39 150.50 €
	-----
Soit un excédent d'investissement au 31.12.2021	+ 576 241.40 €

Après en avoir délibéré », le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- De reporter l'excédent de fonctionnement de 9 188.98 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté – excédent »
- De reporter l'excédent d'investissement cumulé soit 576 241.40 € au compte 001 « Résultat d'investissement reporté – excédent ».

### **4. Fixation des tarifs 2022 – Redevance Assainissement et PAC**

Monsieur le Président rappelle que les différents tarifs de P.A.C. (Participation pour l'Assainissement Collectif)

- Participation par maison individuelle : .....	2500.00 €
- Appartement : .....	1500.00 €
- Locaux artisanaux – Commerces : .....	2000.00 €

Monsieur le Président rappelle également que la redevance d'assainissement est calculée sur environ 60000 m3 d'eaux usées (63508 m3 facturés en 2021/62 077 m3 facturés en 2020 / 64863 m3 en 2019 / 65991 m3 en 2018).

Les tarifs appliqués en 2021 étaient :

- Part fixe : 6.00 €/foyer/mois
- Part variable : 2.45 €/m3

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de maintenir ces tarifs pour la facturation 2022.

### **5. Budget Primitif 2022**

Monsieur le Président donne lecture aux membres du Comité Syndical, du Budget Primitif 2022, établi par ses soins.

Celui-ci s'établit ainsi :

1 014 501.02 € en dépenses et en recettes

Montant réparti ainsi :

- 294 070.98 € en dépenses et recettes de fonctionnement
- 720 430.04 € en dépenses et recettes d'investissement

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote, à l'unanimité, le Budget Primitif 2022 présenté.

**6. Demande d'annulation Participation Assainissement Collectif – Mme Virginie KOSCHER – PUZIEUX**

Monsieur le Président donne lecture du courriel du 07 janvier 2022 de Madame Virginie KOSCHER – 5 rue de l'Eglise – 57590 PUZIEUX, demandant l'annulation de la Participation Assainissement Collectif facturée le 21 décembre 2021, suite à l'accord du Permis de Construire N°PC 57 559 21 V 004 : 2500.00 € - Titre N°2069 Bordereau N°33 du 28.12.2021.

Ce permis concerne l'aménagement intérieur de la maison existante avec ouverture de velux et changement de menuiseries.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical se prononce, à l'unanimité, favorablement, sur cette demande d'annulation.

**7. Demande d'annulation Redevance Assainissement – M. Daniel CHAUVET – DELME**

Monsieur le Président donne lecture du courriel du 28 janvier 2022 de Monsieur Daniel CHAUVET – 7 rue de la Marne – 57590 DELME, demandant le dégrèvement de la redevance Assainissement facturée pour la période du 18 janvier au 18 mai 2021 : 729 m3 ont été facturés. En effet, suite à la rupture d'une canalisation en PEHD, le SEBVF a écrêté la facture et n'a retenu que la consommation moyenne du foyer soit 20 m3.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise, à l'unanimité, cette correction comptable.

**8. SGC SARREBOURG – Nouvelle Manufacture d'Aérostats – Zone Intercommunale – DELME**

Monsieur le Président donne lecture du courriel du 13 avril 2022 du Service de Gestion Comptable de SARREBOURG, demandant l'émission de mandats suite à la liquidation judiciaire de la Société Nouvelle Manufacture d'Aérostats, le 27 août 2019.

Il convient :

- d'émettre un mandat de 82.53 € au compte 6542 – Créances éteintes
- d'annuler les factures postérieures à la liquidation judiciaire pour un montant de 108.00 € par l'émission d'un mandat.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical autorise, à l'unanimité, ces corrections comptables.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	7.1	Décisions budgétaires	Compte Administratif 2021	2022/001
2	7.1	Décisions budgétaires	Compte de Gestion 2021	2022/001
3	7.1	Décisions budgétaires	Affectation du résultat 2021	2022/001
4	7.1	Décisions budgétaires	Fixation des tarifs 2022	2022/001
5	7.1	Décisions budgétaires	Budget Primitif 2022	2022/001
6	7.1	Décisions budgétaires	Demande d'annulation Participation Assainissement Collectif – Mme Virginie KOSCHER – PUZIEUX	2022/001 2022/002
7	7.1	Décisions budgétaires	Demande d'annulation Redevance Assainissement – M. Daniel CHAUVET – DELME	2022/002
8	7.1	Décisions budgétaires	SGC SARREBOURG – Nouvelle Manufacture d'Aérostats – Zone Intercommunale – DELME	2022/002

<b>NOM / PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
LEMOINE SERGE DONJEUX	PRESIDENT	
THESE DIDIER DELME	VICE PRESIDENT	
CORSAINT CLAUDE DELME	DELEGUE TITULAIRE	
BOURGUIGNON STEPHANE DELME	DELEGUE TITULAIRE	
MATHE CLAIRE DELME	DELEGUE SUPPLEANT	
MATHIEU LAURENT PUZIEUX	VICE PRESIDENT	
FRAMBOURT ERIC PUZIEUX	DELEGUE TITULAIRE	
LESEUR DANIEL DONJEUX	DELEGUE TITULAIRE	